Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74

Fax : 05.56.18.88.48 Courriel : cgt@merignac.com

Lettre pétition, Avancement de grade, Promotion sociale

Monsieur Alain Anziani, Maire de Mérignac.

Le syndicat CGT vous réitère ses demandes en ce qui concerne les avancements de grade ainsi que les promotions sociales.

La CGT, Nationalement, a des propositions, comme par exemple, la refonte de la grille des carrières des agent-e-s :

- **un avancement linéaire** (sans quotas, sans ratios) **permettant à tous les agent-e-s d'avoir un déroulement de carrière continue.**
- **de porter le SMIC à 1800 euros, qui serait le début de la carrière de l'agent-e.**

Dans l'attente d'une réforme progressiste et socialement juste, nous vous demandons :

- **De porter le Ratios actuel à 100% pour les avancements de grades.**
  ⇒ ceci permettrait de nommer tous les agents remplissant les conditions comme le prévoit le Statut National.

- **De nommer dans le cadre de la promotion sociale tous les agents remplissant les conditions statutaires et de prendre en compte uniquement l'ancienneté dans la Fonction Publique et l'âge de l'agent.**

Nom Prénom	Service	Signataire